

Yverdon-les-Bains, le 5 septembre 2022

Gestion de la crise énergétique et hausse des tarifs d'électricité en 2023

La situation géopolitique toujours extrêmement instable liée à la crise ukrainienne provoque une envolée inédite des coûts de toutes les énergies et un risque important de pénurie de gaz et d'électricité pour cet hiver. En conséquence, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains met en place une cellule de crise de la Ville, qui sera mobilisée progressivement selon l'évolution de la crise énergétique. Les tarifs d'électricité augmenteront en moyenne de 13 ct./kWh dès le 1^{er} janvier 2023.

La guerre en Ukraine qui perdure, les limitations de livraison de gaz et de pétrole russes en réaction aux sanctions européennes, couplées à l'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire français, augmentent la crainte de pénurie d'électricité et de gaz pour cet hiver. Tous ces éléments poussent les prix de l'électricité et du gaz naturel à des niveaux jamais atteints à ce jour.

En conséquence, la Municipalité a approuvé une hausse moyenne des tarifs d'électricité à Yverdon-les-Bains de 13 ct./kWh dès le 1^{er} janvier 2023. Cette hausse représentera pour un ménage moyen consommant 1'600 kWh par année (65% des ménages yverdonnois) environ CHF 17.- de plus par mois (hors TVA). La Municipalité a validé un prélèvement de CHF 2 millions au fonds pour fluctuation des prix de l'électricité pour limiter la hausse des tarifs, qui aurait sinon été encore supérieure de 2.5 ct./kWh.

Pour atténuer les conséquences financières de ces nouveaux tarifs et se prémunir des fluctuations de prix sur les marchés internationaux à l'avenir, le Service des énergies poursuit sa stratégie en termes de sobriété énergétique et de développement d'énergie locale et renouvelable. D'une part, en intensifiant les mesures de communication visant à sensibiliser l'ensemble de la population aux mesures d'économies possibles chez les particuliers et en entreprise. D'autre part, avec la création de la société Y-Solaire et l'évolution de son tarif de reprise de l'énergie photovoltaïque à 20 ct./kWh en 2023, la Municipalité met tout en œuvre pour accélérer la réalisation de nouvelles centrales photovoltaïques.

Au travers de la mise en place d'une cellule de crise, tous les services de la Ville vont être amenés à identifier les enjeux et les risques liés à une potentielle pénurie de gaz et d'électricité durant cet hiver. De plus, des mesures concrètes en termes d'économie d'énergie au sein de l'administration seront également définies. Ce travail préparatoire a pour objectif de présenter à la Municipalité d'ici fin novembre les décisions à prendre dans la gestion de la pénurie énergétique, tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel.

En lien avec les dispositifs pilotés par les autorités fédérales et cantonales (OSTRAL et OIC), la Ville va également mettre en œuvre un dispositif de communication visant à informer la population et les entreprises de l'état de la situation, du niveau d'alerte et des principales mesures en cas de pénurie de gaz ou d'électricité.

Plus d'informations sur www.yverdon-energies.ch

Personne de contact :

Benoist Guillard, Municipal des énergies, Ville d'Yverdon-les-Bains, 024 423 65 70